



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 042

15 décembre 2014

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Comment relancer l'apprentissage ?
- Apprentissage : campagne du Ministère
- Obligations réglementaires de service des maîtres
- Bila Bila

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats
- Gestion

Formations technologiques & professionnelles

- Hôtellerie-restauration : consultation du Ministère
- Orientation vers l'ETP

Formation continue

- Réforme de la formation professionnelle
- Le contrat Pro
- FESTIPAL 2014 en Alsace

Vie de l'Union

- Nouveau Conseil d'administration
- Formations santé-social-service à la personne en danger ?

Vie des régions

- Les LP à l'heure du synode sur la famille
- RENASUP Normandie

Vie des établissements

- Projet « Tricot urbain »
- Le harcèlement parlons-en !
- Fusion : recette havraise
- L'apport des colonies françaises

International

- Séjour d'études pour les chefs de travaux

Question du mois

- Organisation des élections de délégués du personnel

EDITORIAL



Un nombre important d'adhérents (meilleure participation depuis 5 ans) a participé pendant deux jours au congrès éclairé par les « lumières » de Lyon, réel lieu d'échanges entre chefs d'établissements et intervenants reconnus afin que notre école soit une école pédagogiquement innovante. Le congrès a favorisé pleinement la réflexion autour des futures tendances et orientations, notamment la volonté et la nécessité de prendre en compte chacun des membres de la communauté éducative, particulièrement les élèves, et de faire évoluer notre posture et nos établissements.

Lyon, haut lieu du catholicisme social, a réuni une table ronde de témoins locaux qui a pointé l'implication historique de la formation professionnelle dans la réalité du catholicisme social.

La soirée de gala à la Brasserie Georges, agrémentée par un spectacle de Guignol, un peu adapté à la vie de l'UNETP, a été un moment très agréable de convivialité.

Ces deux journées se sont déroulées dans une harmonie parfaite grâce à notre fil rouge Dominique Campana, Vice-Président, et à l'organisation efficace de la délégation lyonnaise, sans oublier l'implication des services de l'UNETP. Encore un grand merci à tous !

A la clôture du congrès, j'ai indiqué, pour l'exercice 2014-2015, les axes d'orientation de votre conseil d'administration :

- axe de la restructuration économique : finaliser le projet immobilier de l'UNETP ;
- axe orientation scolaire : outiller les lycées professionnels afin d'augmenter leur participation à la mise en œuvre de l'orientation des jeunes ;
- axe politique : participer activement à la mise en place des nouveaux schémas des régions car nos établissements sont directement impactés par les réformes actuellement mises en place ;
- axe professionnel et partenarial : être partenaires actifs avec les branches professionnelles afin d'adapter nos formations aux besoins du terrain ;
- axe pédagogique et organisationnel : fédérer l'Union autour d'une démarche collaborative qui accompagne nos établissements dans la construction d'un mode de gouvernance nouveau qui s'appuie sur l'expertise collective.

Ceci implique la poursuite et le renforcement d'actions déjà engagées ainsi que la mise en œuvre d'un travail sur plusieurs années qui démarrera en janvier et dont le prochain congrès sera un élément fort du dispositif.

Le congrès à venir permettra d'ouvrir le catalogue des grandes orientations de réflexion pour la modernisation de nos stratégies scolaires. Chacun mesure les changements qui sont à l'œuvre ou les orientations à prendre ou à suivre mais ce travail de changement ne peut se faire que collectivement.

Aussi, l'idée est de mettre en mouvement l'UNETP, justement sur la base de cette démarche d'intelligence collaborative, pour qu'elle soit le support de ce nouveau mode de gouvernance.

Bernard MICHEL
Président



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

VOTRE AGENDA UNETP

Bureaux

- 16.12.14
- 06.02.15
- 19.03.15
- 09.04.15
- 20.05.15
- 18.06.15
- 25.08.15

Conseils d'administration

- 14 & 15.01.15
- 20.03.15
- 21.05.15
- 19.06.15
- 08.07.15
- 18.09.15

Convention des DR

- 26.03.15

Formation des Représentants Nationaux

- 14 & 15.01.15

Journée Nationale sur la Santé-social-Service

- 16.03.15

Journée d'information sur la loi de formation professionnelle

- 22.01.15

Réunions régionales

- Ile de France 09.02.15
- Provence-Alpes 12.01.15
- 16.03.15
- Pays de la Loire 05.03.15

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Comment relancer l'apprentissage ?

Le 17 novembre dernier, l'UNETP a été invitée par Jean-Louis Berger-Bordes à participer à l'émission Eco Mag qu'il présente sur RCF dont le thème était « Comment relancer l'apprentissage ? ».

Les invités étaient :

- Danielle Dubrac, Vice-Présidente de la CCI Paris Ile de France ;
- Jacques Potdevin, Administrateur de l'UNETP ;
- Anne de Bagnières, Maître de conférences à l'Université Paris Dauphine et Présidente de l'Institut supérieur des métiers ;
- Jean-Michel Pottier, Président de la Commission Formation Education de la CGPME ;
- Bernard Vivier, Directeur de l'Institut supérieur du travail, Membre de l'Observatoire chrétien de l'entreprise et de la société.

Jacques Potdevin a commencé par rappeler qu'aujourd'hui l'Etat revient sur la loi Guigou (2002) qui avait obligé à séparer les OPCA des OCTA. En effet, à l'époque, un même organisme collectait les fonds de la formation continue et la taxe d'apprentissage, ce qui a été interdit. Aujourd'hui, la réforme de la taxe d'apprentissage fait que les OPCA ont désormais l'obligation de collecter la taxe d'apprentissage et les fonds de la formation continue !

Par ailleurs, l'apprentissage est un parcours complexe qui réunit un jeune, une entreprise et un établissement de formation. L'UNETP a mis en place une

formation de tuteur en entreprise pour favoriser l'accueil des apprentis et tendre à diminuer les ruptures de contrats. Toutefois, il faudrait aussi former les enseignants/formateurs et également les jeunes aux codes de l'entreprise. Un jeune doit se retrouver dans un parcours de formation parce qu'il l'a choisi en toute connaissance de cause.

L'orientation positive est à encourager. Or, souvent, lorsqu'un jeune est orienté vers l'enseignement professionnel, ce n'est pas toujours bien vécu. Il y a donc un travail sociétal à réaliser pour valoriser l'emploi et les études qui y conduisent et, là, l'apprentissage est effectivement une voie d'excellence.

Toutefois, la formation de tuteurs en entreprise, par exemple, ne doit pas être une obligation, mais seulement une possibilité en fonction du profil de la personne. Développer l'apprentissage doit se faire sans ajouter de contraintes supplémentaires aux entreprises. Il y a un besoin d'un élan pour former les jeunes dont nous avons besoin, ce qui nécessite que l'économie aille mieux, que des postes soient disponibles, car c'est quand même la principale raison de formation dans les entreprises. Un apprenti est recruté pour être préparé à un métier et essayer d'engager ce jeune en fin de formation est l'objectif. Ce n'est pas toujours possible, mais c'est souvent la motivation première de l'entreprise.

Le stage en entreprise est une bonne chose, mais les années à

venir risquent d'être difficiles pour que les équipes pédagogiques trouvent des entreprises qui accepteront d'accueillir des jeunes. Il faut favoriser le passage des jeunes en stage, quel que soit le niveau (Bac Pro, BTS,...). Mais, les contraintes administratives et le Code du Travail touchent aujourd'hui les stages. Si nous voulons développer l'apprentissage, permettons aux jeunes de connaître l'entreprise en créant, éventuellement, des sésames de quelques jours avant la signature d'un contrat.

Notons, cependant, qu'un jeune en apprentissage passe le même diplôme qu'un jeune en formation initiale scolaire. Les épreuves sont strictement identiques. Or, ils ont acquis des compétences en entreprise qui sont peu valorisées, ce qui explique dans certains cas une moindre réussite à l'examen. Il faudrait donc associer davantage les tuteurs en entreprise à la validation d'une partie de la formation, mais nous n'en sommes pas là.

Le Président de la République a fixé comme objectif : + 60 000 apprentis. Mais, aujourd'hui, les Régions sont les pilotes. La loi leur donne la possibilité d'ouvrir des CFA et des formations dans le cadre de l'apprentissage. La loi leur permet d'avoir une part de la taxe d'apprentissage plus conséquente affectée à l'apprentissage. Ce n'est pas anodin ! En effet, le montant collecté de la taxe d'apprentissage ne bouge pas pour les entreprises. Les établissements membres de l'enseignement technique privé vont voir baisser leur possibilité de



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

collecte de 40 à 60 %. Comment peut-on demander à des établissements qui forment 200 000 jeunes de l'enseignement professionnel et technologique de réduire leurs investissements et de voir un de leurs financements directs baisser de 40 à 60 % ?

Le signal d'alarme est donc tiré !

En outre, qu'est-ce qui oblige les Régions à consacrer la collecte uniquement au développement de l'apprentissage ?

C'est une grande inquiétude !

*

Nous remercions vivement Jacques Potdevin qui a porté

haut la voix de l'UNETP et qui a su mettre en avant les difficultés auxquelles nos établissements sont confrontés chaque jour. Merci également à RCF et à Jean-Louis Berger-Bordes d'avoir permis à l'Union de s'exprimer publiquement.

[VG]

Apprentissage : campagne du Ministère

L'apprentissage : une solution d'avenir pour les jeunes et pour les entreprises



WWW.APPRENTISSAGE.GOUV.FR

« Saviez-vous que 60 % des apprentis sont en CDI sept mois après la fin de leur formation ? Pour les jeunes, l'apprentissage c'est la possibilité de poursuivre des études (du CAP au Bac + 5) tout en apprenant un métier sur le terrain : un vrai gage de réussite sur le marché de l'emploi.

Pour les entreprises qui font face à des enjeux de recrutement, de renouvellement de génération ou de pénurie de compétences, l'apprentissage est également une solution à court

et à long terme. Des aides à l'embauche existent pour [...] permettre de recruter un apprenti (prime à l'apprentissage, exonérations de cotisations sociales, crédits d'impôts, etc.) : pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Ministère du Travail » ([cliquez ici](#)).

*

Pour le maintien de nos sections en CFA, UFA et SA, relayons cette campagne du Ministère.

Sur le site Internet, vous trouverez un certain nombre d'éléments de communication (affiches, logos, spots, textes,...). Utilisons-les.

Toutefois, n'oublions pas que de nombreuses demandes d'ouvertures de formations en apprentissage n'obtiennent pas d'avis favorable de la part des acteurs régionaux (Conseil Régional et Rectorat).

[BM]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Obligations réglementaires de service des maîtres

Le décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ([cliquez ici pour y accéder](#)) a déjà fait couler beaucoup d'encre et provoqué des inquiétudes.

Certains chefs d'établissement ont pris le temps d'estimer le nombre d'heures qui va manquer dans les dotations en affectant le coefficient de pondération

de 1,1. Les réunions rectorales s'organisent, mais les circulaires d'application sont encore en cours d'écriture.

Comment allons-nous préparer nos répartitions de service ? Comment allons-nous pouvoir confirmer le dynamisme de nos enseignants ?

Une chose est sûre pour l'instant, les ORS des différents corps d'enseignants ne sont pas touchées. Par contre, certaines décharges disparaissent et, en

même temps, des indemnités sont mises en place.

De quoi occuper nos neurones en début d'année civile 2015 mais, sachant que nous avons de multiples intelligences, nous saurons gérer et nous adapter aux nouveautés en tâchant de garantir une plus grande justice et une équité sans équivoque. L'IFIC est du passé, vive l'IMP !

[GS]

Cadeau à partager... si vous êtes Bila Bila !

Lors du congrès de l'Union, chaque participant s'est vu remettre dans son dossier une carte postale « Bila Bila ».

Clémentine Joléo, journaliste et fondatrice du Bila Bila nous fait partager son optimisme en nous dévoilant 107 histoires de création d'entreprises françaises... la preuve par 107 que tout reste possible dans notre joli pays !

Véritable plaidoyer pour donner l'envie d'avoir envie, cet ouvrage est avant tout, une incroyable source d'inspiration. Clémentine raconte avec moult anecdotes

les préludes de 107 entrepreneurs, l'étincelle de leurs débuts et révèle le pourquoi du comment ils se sont lancés ! Avec l'exemple de ces 107 patrons qui n'ont eu de cesse d'aller vers leurs passions, leurs envies, avec enthousiasme et persévérance... le lecteur se forge la conviction que tout est possible !

Les pages colorées du 107 sont désormais enrichies de plusieurs centaines de vidéos et reportages TV...

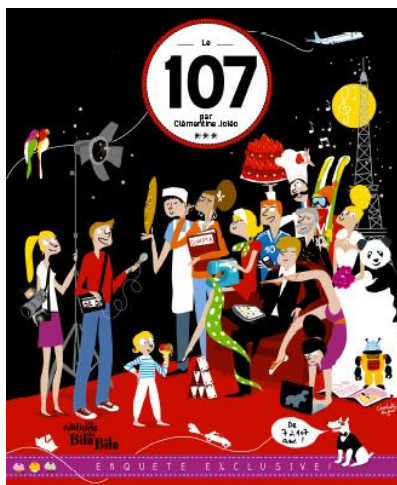
« Destination 107 » vous a été remis lors du congrès 2013.

Aujourd'hui, vous pouvez télécharger la version numérique du livre « Le 107 », **gratuitement jusqu'au 31 janvier 2015**.

Découvrez au passage ou faites découvrir à vos professeurs l'outil de l'Atelier du Bila Bila, **entièrement gratuitement jusqu'au 31 janvier 2015** avec le code promo « bilabila ». D'un clic orientez vos professeurs sur :

<http://madmagz.com/fr/bilabila>

[GS]





COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

RENASUP GRP (25.11.14)

Après un tour de table et une présentation des anciens et des nouveaux membres du GRP, la discussion a été ouverte sur l'organisation, le déroulement et le but des deux jours proposés les 28 et 29 janvier 2015 par RENASUP sur le thème « Quels sont les défis auxquels les établissements d'enseignement supérieur RENASUP auront à

faire face à l'horizon 2020 ? ». Les ateliers ont également été précisés.

Les inscriptions seront directement le fait des établissements sur la base d'une mobilisation au niveau des RENASUP régionaux.

Ensuite, une présentation du travail réalisé sur le nouveau site RENASUP a été effectuée avant la mise en ligne.

Enfin, une enquête, mise en place avec l'aide des RENASUP régionaux, pour établir une cartographie de l'Enseignement Supérieur Catholique a été présentée. Les présidents de régions RENASUP contacteront les établissements dans un très proche délai.

[DH]

Les réunions ci-après ont également eu lieu :

- Groupe Formateurs « Lycée de demain » (17.11.14) ;
- SGEC Secrétaires Généraux de CAEC (19.11.14) ;
- SGEC Groupe enseignement de la morale (24.11.14) ;
- CNFETP Conseil d'administration (24.11.14) ;
- FORMIRIS : Conseil Fédéral (27.11.14) ;
- OPCALIA SPP EP (27.11.14) ;
- ECM : Comité de pilotage Titre II (27.11.14), Comité de pilotage Titre I (28.11.14).

Social

CIRESA : commission sociale (20.11.14)

La Commission sociale de la CIRESA s'est réunie le 20 novembre 2014 sous la présidence de Me Briand.

Après approbation du compte rendu de la réunion précédente ont été abordés les points suivants :

- La situation financière
Le budget des interventions sociales sera de 2 148 000 € pour un budget global de la commission sociale de 3 895 000 €.
Le résultat de l'exercice est de + 214 000 € en particulier grâce à une dotation supplémentaire et des produits financiers meilleurs que prévus (365 000 €). Néanmoins, le résultat d'exploitation est de - 151 000 €.
Le résultat sera affecté à la « réserve » dont le montant global est d'environ 2 300 000 €.

- Le domaine « observatoire des mémoires »
En 2014, différentes activités ont été conduites : un cycle de conférences, la prise en charge d'une « bourse » doctorale sur le thème « *les dynamiques de la mémoire* » (dont le lauréat était Nicolas Legrand), la mise en œuvre d'une semaine de la mémoire (qui s'est déroulée à Caen, avec près de 5 000 participants), la publication d'un livre « mémoire et oubli », le prix B2V de la prévention.
Les projets pour 2015 : la poursuite des actions telles que la « bourse » B2V des mémoires, mais aussi le lancement d'une collection de livres sur la thématique de la mémoire, d'un cycle de conférences sur la mémoire, la poursuite du Prix B2V et d'un cycle de conférences à la Cité des Sciences et au Palais de la Découverte.

Le budget global 2015 sur la thématique de l'observatoire des mémoires sera de 778 000 €, contre 739 000 € en 2014.

- Les « Prestations »
Elles sont de plusieurs types telle que l'aide aux « aidants ». Pour 2015, l'objectif est l'ajustement de ces aides pour les rendre plus utiles, mais aussi pour les faire connaître. Il est donc prévu la refonte du système actuel.
Le budget global des actions d'aide au titre de B2V : 1 272 000 €.
Comme exemple de « prestations », on peut citer : le financement du service « Cohésio » de La Poste, qui consiste en une visite à domicile du facteur une fois par semaine pour créer du lien social auprès des personnes seules, ou l'association « Au bout du fil », qui est une permanence téléphonique.



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

- Concernant le Prix B2V Solidarité Prévention Auto-nomie : 16 projets ont été retenus (sur 27 proposés). Une dotation de 50 000 € pour les 3 premiers lauréats a été proposée.

[MK]

CTPN Assemblée générale (26 & 27.11.14)

Comme chaque année, l'UNETP a été conviée à participer à l'assemblée générale du CTPN. C'est avec plaisir que votre Président a pu échanger avec les chefs de travaux de l'ETP et

rappeler les liens forts qui unissent nos deux associations avec comme maître mot la défense et le développement de l'enseignement technique privé.

[BM]

Les réunions ci-après ont aussi eu lieu :

- Collège Employeur (18.11.14 & 25.11.14) ;
- CPN Professeurs hors contrat et chefs de travaux (25.11.14) ;
- ADETP Assemblée générale (19 & 20.11.14) ;
- SCP Conseil d'administration (12.11.14).

Institution & chefs d'établissement

Les réunions ci-après ont eu lieu :

- Commission Permanente (27.11.14) ;
- Comité National de l'Enseignement Catholique (28.11.14) ;
- Comité de Liaison de l'ETP (14.11.14) ;
- ADDEC Congrès (13 au 15.11.14) ;
- SYNADEC Assemblée générale (21 & 22.11.14).

Adhérents

30^{ème} congrès de l'ANEPHOT (26-28.11.14)



Le lycée Saint Louis de Montargis a accueilli les établissements hôteliers privés de France du 26 au 28 novembre au sein d'un cadre exceptionnel. En effet, le lycée Saint Louis occupe le château sur les hauteurs de Montargis.

Démarrage par le traditionnel Conseil d'administration, par la réunion des chefs de travaux et la présentation des partenaires qui permettent de financer chaque année le congrès. Outre le plaisir de se retrouver, le congrès permet la rencontre, le « lâcher prise » qui donne la possibilité de prendre du recul à

l'heure où nous sommes « la tête dans le guidon » de nos établissements. C'est l'occasion aussi de mutualiser nos pratiques et nos expériences, afin de retrouver du sens et de réfléchir sur le développement de nos formations, surtout que la filière hôtelière n'est pas un choix premier pour nos élèves de collège. Force est de constater que les métiers de bouche demandent un fort taux d'implication et demeurent un choix « passionnel » pour des jeunes qui se destinent à travailler pendant que les autres se reposent...

Pour cela, afin de rendre nos filières attractives, cap sur l'innovation avec une intervention exceptionnelle de Xavier Pavy, Directeur de l'ESSEG, qui a coupé le souffle à son auditoire avec une explicitation de l'évolution de notre société et de la réalité de l'école, toujours en retard. La difficulté de changer, le changement fait peur et une photo choc : une

classe vide. L'école est-elle en phase avec les élèves ? Les sources d'information ont changé. L'élève prend maintenant ses sources sur des réseaux comme Facebook, la télévision a perdu le rôle que nous avons connu... Comment sensibiliser nos enseignants, même s'il apparaît que l'urgence est de trouver des professeurs et d'inciter de nouvelles vocations ?...



Place à la pratique ensuite, par groupes, avec une utilisation des nouvelles technologies et une application concrète. Non seulement pour découvrir la force de ces nouveaux outils, critiquer ceux-ci sans les avoir essayés est malheureusement un exercice quotidien, mais aussi entrer dans



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

une logique de cohérence envers l'évolution de notre société.

Le but de l'école n'est-il pas de permettre à des jeunes d'entrer sur le marché du travail ? Que penser lorsque les filières professionnelles ont du mal à se remplir, alors même qu'un déficit important en main d'œuvre revient de manière récurrente dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de la boucherie, etc... Autant de thèmes qui méritaient une attention et un travail de fond.



Nous avons pu découvrir un restaurant d'application superbe et déguster les mets préparés par les élèves du lycée. Enfin, nous avons pu admirer le travail fourni en salle par les élèves avec un service efficace et parfaitement mis en scène. Le service, souvent considéré à tort comme étant de l'ordre du « larbin », représente ce qu'il y a de plus admirable chez l'être

humain : se mettre au service de l'autre. Quoi de plus cohérent avec le projet de l'Enseignement Catholique qui ne se limite pas à la simple instruction et qui met en avant le savoir vivre avec l'autre comme nous l'a indiqué Mathieu : « *A la suite du Christ, devenir serviteur* » ?



[PhB, Administrateur UNETP & Chef d'établissement du lycée hôtelier Notre Dame de La Providence à Orchies, 59]

RésoBio SPC (21.11.14)

Le groupe de pilotage s'est retrouvé au grand complet en réunion décentralisée chez Vincent Fléter au Lycée Louise de Marillac et Maria Goretti de Lambersart (59). Il a beaucoup été question du projet d'aide à la préparation au permis de conduire. Notre hôte a pu nous relater son dispositif engagé dès

cette année scolaire. Rappelons que dans le cadre des « 1 000 projets » d'ASP, la Société Nexity nous verse de quoi aider 17 établissements. Nos élèves du domaine « Aide à la personne » ont de plus en plus besoin d'être titulaire du permis de conduire. Les établissements adhérents* intéressés se signaleront auprès de Delphine Bureau** dès la parution de ce Michelet pour que le groupe de pilotage puisse répondre début janvier 2015.

Par ailleurs, trois membres du groupe de pilotage participeront à une rencontre avec les responsables SEGPA, lundi 26 janvier 2015, lors de la semaine de formation. L'objet de la rencontre tourne autour de « *L'accueil et le devenir d'élèves originaires de SEGPA poursuivant leur cursus en CAP* ».

[GS]

*

Prochain comité de pilotage : lundi 9 mars 2015 à Paris.

*à jour de la cotisation au RésoBio SPC 2014/2015.

** delphine@unetp.org

La réunion ci-après s'est également déroulée :

- Groupe de travail Santé - Social (24.11.14).

En région se sont retrouvés les établissements de :

- Provence-Alpes (17.11.14) ;
- Ile de France (21.11.14).

Ministères / Monde Economique / Partenariats

La réunion ci-après a eu lieu au Ministère de l'Education Nationale :

- Commission Spécialisée des Lycées (03.12.14).

Gestion

La réunion ci-après s'est déroulée :

- ASP Conseil d'administration (20.11.14).



LES SIGLES DU MOIS

- **IFIC**
Indemnité pour Fonctions d'Intérêt Collectif
- **IMP**
Indemnité pour les Missions Particulières
- **LSF**
Langue des Signes Française
- **ULIS**
Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

Hôtellerie-restauration : consultation du Ministère

Du 1^{er} au 19 décembre, le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche engage une consultation sur les projets de programmes de la classe de seconde de la série technologique hôtellerie-restauration afin de recueillir les avis et

suggestions des personnels concernés.

À la suite de cette consultation, des modifications des textes pourront être apportées aux projets initiaux en vue de la publication des programmes qui entreront en vigueur à la rentrée 2015.

Pour consulter les modalités de la consultation, les projets de programme et la grille horaire de la classe de seconde ainsi que le document d'accompagnement de la consultation, rendez-vous sur le site [éduscol \(cliquez ici\)](#).

Orientation vers l'ETP

Selon une note de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) datée de septembre 2014 ([cliquez ici pour y accéder](#)), en fin de seconde, 86 % des élèves sont orientés en première générale et technologique, 10 % vont redoubler la seconde et 4 % sont réorientés vers la voie professionnelle.

Sur les deux tiers des élèves orientés en première générale, 36 % sont orientés en première S, tandis qu'un élève sur cinq va en première économique et sociale (ES) et seulement un élève sur dix en première littéraire (L).

Parmi les élèves orientés en voie technologique, près de la moitié se dirige en première sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et environ un lycéen sur cinq en sciences et technologies de la

santé et du social (ST2S) ou en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D).

Les élèves qui choisissent la série S voient le plus souvent leur choix validé par le conseil de classe de fin de seconde (89%) alors que les demandes d'orientation en premières ES, STMG ou sciences et technologies de laboratoire (STL) ne sont satisfaites qu'à 77 % en moyenne. Les autres séries (L, STI2D, ST2S) sont dans une situation intermédiaire, avec des taux de satisfaction proches de 82 %. La majorité des élèves qui n'obtiennent pas satisfaction font l'objet d'une décision de redoublement.

Le retard scolaire pèse négativement sur les demandes d'orientation des élèves et leur acceptation par le conseil de

classe lors de la procédure d'orientation en fin de troisième.

Les élèves ayant connu un redoublement au cours de leur scolarité (école élémentaire ou collège) expriment des vœux moins ambitieux que les non-redoublants. Ils obtiennent aussi moins souvent la section choisie.

Les deux séries les plus demandées par ces élèves sont les séries STMG et ES, chacune d'entre elles étant choisie par un élève sur cinq, alors que les vœux des deux tiers des élèves n'ayant jamais redoublé se portent sur leur nouveau choix accepté dans 81 % des cas. Ils obtiennent le plus souvent satisfaction (92 %) quand ils demandent les séries technologiques scientifiques (STI2D ou STL), moins souvent quand ils optent pour une première S (76 %) ou ES.

[VG]



FORMATION CONTINUE

Réforme de la formation professionnelle

L'évolution des techniques, des méthodes, des marchés, etc., s'accélère.

Au fur et à mesure que l'entreprise évolue, les compétences des salariés doivent suivre. L'entreprise prend en considération un compte personnel formation attaché au salarié valable tout le long de sa vie quel que soit son statut, salarié, chercheur d'emploi, stagiaire... pour lui permettre de se former.

Le 5 janvier 2015, 40 millions de personnes se verront dotées d'un compte personnel de formation (CPF) qui va coexister avec le DIF jusque 2020.

Le CPF est une obligation d'accompagner le salarié, c'est une forme de prévention de l'obsolescence des connaissances et compétences des salariés.

Un entretien professionnel est fixé tous les deux ans, pour déterminer comment doivent évoluer les compétences du salarié. Cet entretien professionnel est distinct de l'entretien EAAD (même si ce dernier comporte un volet professionnel). L'entretien professionnel consiste donc à entrer dans une dynamique : projeter un plan d'évolution pour chaque salarié.

Un bilan est obligatoire tous les 6 ans pour les entreprises de plus de 50 salariés. Si au bout de six ans, un salarié n'a pas 2 des critères parmi les 3 suivants : évolution salariale ou certification ou formation, l'employeur sera sanctionné par l'abondement de 100 heures à verser au CPF (130 heures pour un temps partiel).

Au contraire du DIF, le CPF ne peut être mobilisé que pour des formations qualifiantes, formations figurant dans une liste au niveau national, régional, dans la branche...

L'entretien professionnel est fait pour trouver la bonne voie d'évolution professionnelle, il fait système avec le Conseil en Evolution Professionnelle. Le CEP est accessible à tous, il est gratuit et externe à l'entreprise.

Le CPF ne peut pas être mobilisé sans l'accord du salarié. La bonne utilisation de ce compte est donc la résultante de l'accord entre l'employeur et le salarié. Quoi qu'il en soit, chaque salarié devra se voir proposer une formation lui permettant d'évoluer, sachant que le départ en formation est subordonné à l'accord du salarié. L'idéal se

trouve donc dans l'accord entre salarié et employeur pour l'intérêt de l'entreprise.

Mais, nous connaissons tous des salariés pro-actifs, toujours prêts à avancer, se former... et d'autres, très discrets, transparents, enclins à échapper à toute formation...

Alors qu'il faudrait faire converger la construction d'une évolution professionnelle et de l'évolution de l'entreprise, se présenteront des situations de désaccord.

Dans ce cas, attention à la judiciarisation : en application du Code Civil, l'employeur est tenu, par sa bonne foi contractuelle, à maintenir le salarié dans son emploi et à veiller à maintenir sa capacité à évoluer avec le poste ; ne pas le faire est une faute pouvant ouvrir droit à indemnisation au cas où le salarié en subisse des conséquences.

Pour en savoir plus, venez à la journée du 22 janvier 2015 organisée par l'UNETP.

Des informations vous ont été communiquées par les « Nouvelles UNETP » N° 623.

[PhM]

Le contrat de professionnalisation : un outil de développement

Afin d'assurer leur développement, nos établissements se trouvent confrontés à deux freins :

- les rectorats accordent de plus en plus difficilement des ouvertures de filières nouvelles en formation initiale sous statut scolaire ;

- les régions refusent les créations de CFA mais aussi, bien souvent d'UFA, voire même de nouvelles sections en apprentissage pour des CFA existants.

La seule voie possible de développement devient alors la formation continue. Cependant, travailler dans ce secteur est

bien différent de la formation initiale. Lors des journées des 8 et 9 janvier 2015, la formation qui vous est proposée portera sur les procédures de création et de gestion d'un centre de formation continue. Les aspects administratifs, comptables, juridiques et commerciaux (straté-



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

gie de développement notamment) seront exposés.

La journée de formation du 6 février 2015 sera un approfondissement sur l'outil majeur de mise en place de la formation continue : le contrat de professionnalisation. L'objectif est de fournir aux participants toutes les techniques indispen-

sables pour la négociation, la création, la gestion et le suivi des contrats de professionnalisation.

Il s'agit donc d'un accompagnement de terrain pour tous ceux qui envisagent l'ouverture d'une section en formation continue. Soyez nombreux à venir en bénéficier !

Pour plus de renseignements, consultez le plan de formation de l'Union ([cliquez ici](#)) ou contactez :

delphine@unetp.org

[CVL]

FESTIPAL 2014 en Alsace

Pour la huitième année consécutive, les salariés des 33 établissements privés catholiques d'Alsace étaient conviés à un festival de formations pluridisciplinaires, les 20 et 21 octobre 2014.

Cette manifestation se déroulant à Colmar, dans les locaux du Collège-Lycée Saint André, a connu un nouveau succès, avec 142 participants prenant part à 12 thèmes de formation, dispensés par 15 formateurs.

Parmi les thématiques abordées, plusieurs modules inédits - le programme étant renouvelé chaque année pour un tiers au minimum : la question de l'autorité en école maternelle a

été étudiée par 25 stagiaires. Autres nouveautés à succès, le développement de l'estime de soi, la diététique au service d'une meilleure santé ou l'accompagnement du jeune à son intelligence émotionnelle.

A côté de ces modules inédits, la bureautique et le Sauvetage Secourisme du Travail répondent manifestement à des besoins qui se confirment d'année en année.

Le financement des formations est assuré en grande partie par OPCALIA et d'autres OPCA, ou directement par les établissements.

Au-delà de l'aspect purement formateur, ces deux journées sont aussi l'occasion de rencon-

trer et d'échanger avec des collègues d'autres établissements et de faire converger nos problématiques et nos pratiques, le tout dans une ambiance toujours conviviale.

Sans oublier la restauration, toujours très soignée et appréciée dans notre région fortement attachée aux plaisirs gastronomiques.

Espérons que la réforme actuelle de la formation ne sera pas un obstacle au succès de l'édition 2015 !

[SGD,
chargée de mission de l'OFEPAL]

www.ofepal.eu

VIE DE L'UNION

Nouveau Conseil d'administration

Les 4 décembre dernier, les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration de l'Union se sont clôturées lors du congrès qui se déroulait au lycée Aux Lazaristes à Lyon, avec pour thème :

« Vive les écoles plurielles pour des hommes singuliers !

*Richesse de l'Homme,
richesses pour tous les hommes »*

Un numéro spécial sera publié ultérieurement.

Aussi, dès à présent, vous pouvez retrouver les membres de votre Conseil d'administration et de votre Bureau pour l'année 2014-2015 sur le site de l'Union ([cliquez ici](#)).

[BM]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Formations des domaines Santé - Social - Service à la personne en danger ?

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pu répondre à l'enquête (73 réponses à ce jour). Les premiers résultats confirment, hélas !, nos inquiétudes.

Pour mieux cerner toutes les problématiques et organiser notre journée nationale, nous insistons pour obtenir le maximum d'informations (même si vous n'avez que peu de sections, d'élèves ou de formations dans ce domaine) et

vous invitons à compléter l'enquête par ce lien :

« [Formations des domaines Santé-Social-Service en danger ?](#) ».

La journée nationale prévue à Paris le :

lundi 16 mars 2015

est un rendez-vous important ! N'oubliez pas de noter cette date, dès à présent, sur votre agenda et n'hésitez pas à venir en équipe...!

Elle a pour objectif d'alerter les décideurs ministériels et institutionnels, de leur faire part de la réalité du terrain et de leur proposer, le cas échéant, des pistes alternatives pour essayer de sauvegarder cette filière injustement et paradoxalement malmenée... dans le contexte sociétal actuel où demain plus qu'aujourd'hui ces emplois sont nécessaires.

Nous comptons sur vous !

[BCM,
Pour le groupe de travail]

VIE DES REGIONS

Les lycées professionnels du diocèse de Rouen à l'heure du synode sur la famille

Le jeudi 27 novembre 2014, plus de 250 jeunes des six lycées professionnels du diocèse de Rouen ont participé à un rassemblement pastoral. Cette journée, dénommée « Nos familles aux mille visages », avait pour objectif de les faire réfléchir sur l'amour, l'engagement et la famille.



Dans le très solennel amphithéâtre de l'Espace du Moineau, ils ont d'abord assisté à une conférence interreligieuse durant laquelle un prêtre, un rabbin et un représentant de la religion musulmane leur ont présenté, pour chacune des religions, les fondements de la famille.



Après une pause reconstituante, ils ont été séparés en trois ateliers afin de permettre des échanges plus nourris avec les intervenants. Lors d'un passage de trente minutes dans chaque atelier, ceux-ci ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées. Ces questions ont, quelquefois, dépassé le cadre posé pour cette journée mais elles ont toujours montré le vif intérêt des jeunes pour cette rencontre.



Les paniers pique-niques distribués, les jeunes ont profité du moment du déjeuner pour continuer à échanger entre eux

et à partager leurs expériences familiales personnelles en regard de ce qui leur avait été présenté le matin.

Une synthèse des ateliers a ensuite été présentée à tous dans l'amphithéâtre avant que chacun ne regagne son domicile ou son lycée pour d'autres activités.



Intervenants comme participants ont été heureux de ce moment de partage et de convivialité sur un thème fondamental pour notre société et pour nos jeunes puisque plus de 80 % ont déclaré, lors d'une récente enquête, que la famille était l'élément le plus important de leur vie.

[CVL,
Chef d'établissement
du Lycée Les Tourelles
à Rouen, 76]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



RENASUP Normandie

« Du Bac Pro au BTS : enjeux et réussites »

Depuis de nombreuses années, RENASUP Normandie regroupe tous les établissements privés sous contrat de Haute et Basse Normandie qui assurent des formations supérieures. Son objectif est de dynamiser le réseau et de monter des actions communes.



Après deux colloques « Lycée - Entreprises - Territoires », l'un à la Chambre de Commerce de Rouen et l'autre au Casino de Trouville, les rassemblements organisés ont permis de travailler ensemble, lors de journées de formation regroupant chefs d'établissement et enseignants, sur des sujets d'actualité. La première de ces journées de formation, à Hérouville Saint Clair, portait sur les ECTS et a abouti à la création d'Europass pour toutes les sections de BTS de la Région. La seconde, à Caen, était centrée sur les procédures européennes. Elle a eu pour conséquence l'obtention de la charte Erasmus pour plusieurs établissements. Enfin, le 20 novembre dernier, les participants ont travaillé sur les passerelles et expérimentations favorisant une intégration réussie des jeunes de baccalauréat professionnel en BTS.

Inspirée par la journée nationale UNETP du 11 avril 2014, cette rencontre a rassemblé, au stade Océane du Havre, 150 chefs d'établissement et professeurs de Bac Pro et de BTS issus d'une

trentaine de lycées haut et bas normands, RENASUP invitant aux manifestations organisées les collègues des lycées professionnels de l'UNETP.

La matinée s'est déroulée en plénière, sous la présidence de Madame Schmidt-Lainé, Recteur de l'Académie de Rouen, et en présence des secrétaires généraux de CAEC de Haute et Basse Normandie. Celle-ci était composée de quatre temps forts :

- présentation des préconisations nationales par le secrétaire général national de RENASUP ;
- présentation des préconisations régionales par le SAIO de Rouen ;
- exposé sur les parcours de continuité des baccalauréats professionnels en sections de techniciens supérieurs par Jean-Claude Plantefève, formateur au CNFETP de Lille ;
- exposé sur la mise en œuvre du pilotage d'un dispositif passerelle entre les équipes d'enseignants Bac Pro / BTS, par Thierry Hulhoven, formateur au CNFETP de Lille.



Après un déjeuner convivial, l'après-midi a donné lieu à des travaux en ateliers sur la mutualisation d'expériences et les principes de progrès pédagogiques. Cinq ateliers étaient constitués en fonction du secteur d'activité : tertiaire, industriel, commerce, médico-

social et tourisme-hôtellerie. Vu le nombre de personnes présentes, certains d'entre eux ont dû être dédoublés pour une meilleure efficacité et pour permettre une participation active de chacun.



Après la remontée des ateliers en réunion plénière, les participants se sont montrés satisfaits de cette journée, de même que les IPR et IEN qui ont participé aux travaux. Beaucoup ont demandé qu'une nouvelle rencontre soit programmée, dans un an, afin de mesurer les répercussions dans les établissements et dans les progrès pédagogiques mais aussi afin d'ouvrir encore de nouvelles pistes pour parvenir à la réussite de tous nos jeunes.

Un recueil de bonnes pratiques est en cours d'élaboration. Il sera diffusé prochainement à toutes les personnes qui ont participé à cette formation.



Alain Marre,
Président RENASUP Normandie

[CVL]



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Projet « Tricot urbain » : semaine bleue

A l'occasion de la semaine bleue, à travers un projet intitulé « Tricot urbain », le lycée De Couasnon a été sollicité par la mairie de Dreux afin d'y participer en collaboration avec l'association ODARPA, avec laquelle une convention de partenariat a été signée.



Six classes du lycée ont participé au projet, des sections ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) et SPVL (Services de Proximité et de Vie Locale).

Nous avons accueilli des adhérentes de l'ODARPA sur différents cours pendant quatre semaines. Elles nous ont expliqué le point mousse et la manière de

réaliser des carrés de 25 x 25 cm, afin de les assembler pour décorer le mobilier urbain de la place Mésirard de Dreux.

Une classe de 1^{ère} ASSP s'est rendue au foyer de la Vaumonnaie pour tricoter avec des résidentes afin d'avancer plus vite dans le projet et d'élargir l'inter-génération.

Ce projet nous a permis d'échanger et de créer des liens avec des personnes du 3^{ème} et 4^{ème} âge.



Le 13 octobre a eu lieu l'inauguration, avec M. Hamel, Maire de Dreux, de l'ouverture de la semaine bleue avec un flash mob.

Le 16 octobre 2014, une classe de 1^{ère} SPVL a été invitée à participer à une conférence organisée par le Conseil général sur l'inter-génération.

Le 24 octobre a eu lieu le repas de clôture de la semaine bleue, et de nombreux élèves du lycée ont assuré le service sur leur temps de vacances.



[JV,
Chef d'établissement
du Lycée de Couasnon
à Dreux, 28]





Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 618
Congrès : Journée des non congressistes"
- N° 619
Assemblée générale : rapport financier
- N° 620
Assemblée générale : rapport d'activité
- N° 621
Congrès UNETP : groupe STI
- N° 622
Congrès UNETP : dernière ligne droite...
- N° 623
Journée sur la réforme de la Formation Professionnelle du 22.01.15

Le harcèlement parlons-en !

Je suppose que dans vos établissements, la Vie Scolaire et ses responsables passent un temps conséquent à traiter des conflits, des insolences et découvrent parfois des élèves harcelés par un camarade ou un groupe d'élèves.

Il est courant d'entendre dans les salles de professeurs, et même dans la rue, qu'actuellement les affaires ne s'arrêtent jamais et la nuit n'apporte plus le réconfort nécessaire. Les moyens de l'époque ne connaissent pas la trêve nocturne et les jeunes continuent de s'insulter, d'alimenter des rumeurs via les réseaux sociaux. Afin de sensibiliser un grand nombre d'élèves, nous avons organisé une séance de cinéma avec le film « Respire* » adapté du roman d'Anne-Sophie Brasme et réalisé par Mélanie Laurent. Pascale Richard, professeur-documentaliste, nous livre ses impressions à la sortie de la séance : « Ce

film traite du harcèlement moral entre deux jeunes filles de 17-18 ans au cours de leur année de terminale. L'ambiance est assez oppressante sur le plan psychologique, on sent qu'un drame va éclater, la tension monte peu à peu jusqu'à l'éclatement... respire... Ce film est intéressant à visionner pour la problématique profonde et réelle qu'il soulève. Toutefois, il est nécessaire d'accompagner les élèves dans la parole en amont et en aval ».

Nous avons trop souvent le réflexe de nous occuper du « harceleur » alors que le « harcelé » a besoin de notre aide. Patrick Idesheim, professeur adepte de la pédagogie préventive chère à Jean Bosco, a déniché sur Internet une vidéo qui nous éclaire sur les façons possibles de traiter le sujet ([cliquez ici pour y accéder](#)).

Il n'y a pas d'âge pour se faire harceler, au 1^{er} degré déjà, faites un tour sur le site de l'APEL. Prenez un peu de temps pour prendre connaissances des expérimentations ([cliquez ici pour y accéder](#)).

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a, de même, son site spécialisé pour nous éclairer et trouver des solutions ([cliquez ici pour y accéder](#)).

[GS,
Chef d'établissement
du Lycée Don Bosco
à Wittenheim, 68]

*

* RESPIRE est aussi un réseau d'échange de savoirs professionnels en innovation, en recherche et en expérimentation ([cliquez ici pour accéder à leur site Internet](#)).

Recette havraise pour une fusion réussie !

La réussite de la fusion des lycées Jeanne d'Arc et Germaine Coty du Havre est d'abord une question de personnes avec leur volonté et leurs compétences ...

- Un président d'OGEC et des administrateurs très impliqués pendant plus de deux ans ;
- Un conseil diocésain qui a soutenu sans réserve et avec enthousiasme notre initiative dès sa constitution, tant son président que son directeur ;
- Un lent travail de maturation au sein de la commission prospective diocésaine qui permet de saisir les opportunités qui se présentent bien qu'elles soient le plus souvent très éloignées de celles que l'on avait imaginées ;
- Deux chefs d'établissements et leurs équipes rapprochées

désireux de pérenniser leurs établissements, plus soucieux de servir que d'affirmer leur pouvoir, et qui ont travaillé très régulièrement dans le cadre de rencontres confidentielles dans un premier temps pour mettre en commun leurs savoir-faire, méthodes de travail, procédures et autres documents nombreux et variés, appliquant ainsi sans le savoir l'adage (dont on dit qu'il est africain) « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !* » : il reste encore du chemin à faire au quotidien, mais l'important est que la mayonnaise ait pris et que la volonté de réussir soit là !

- Une communauté éducative d'abord surprise, ensuite pour partie légitimement dubitative voire inquiète, puis peu à peu

partie prenante et investie pour adhérer finalement au projet qui est devenu très rapidement réalité !

- Des partenaires professionnels et institutionnels bien sûr :
 - Nos architectes et autres bureaux d'études ;
 - L'entreprise générale et l'ensemble des corps de métier que nécessite une telle réalisation ;
 - Nos financeurs : les familles par leur contribution familiale, les ressources propres du lycée et celles du CFA via la taxe d'apprentissage, les banques qui nous ont fait confiance, et puis... c'est tout : notre financeur naturel, la région Haute-Normandie, est



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

depuis trois ans aux abonnés absents... Heureusement, nous sommes résolument dans une dynamique et une logique de projet, pas dans une hypothétique logique de guichet (clin d'œil à Fernand Girard...);

- Des élus menant une politique volontariste de restructuration du quartier de la Mare Rouge au Havre, situé en ZEP, à laquelle nous sommes heureux et fiers de contribuer, démontrant ainsi que l'école catholique est ouverte à toutes les formes d'intelligence par son projet, son implantation géographique et son offre de formations extrêmement variée.

L'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc, c'est aujourd'hui :

- 5 sites à Sainte Adresse et au Havre ;
- 330 adultes (professeurs, formateurs, personnels administratifs, économiques et de service, 2400 jeunes de 2/3 ans à près de 20/25 !
- 2 écoles maternelles et primaires, un lycée polyvalent, un CFA, un CFC, ainsi qu'un institut de formation pour adultes incluant une école d'aides-soignant(e)s, qui a pour ambition de marcher sur les traces du GRETEP, aujourd'hui disparu, mais dont la vocation initiale des fondateurs demeure : accompagner des jeunes et moins jeunes en formation quand le cadre du lycée ne leur convient plus... ;
- Une très large palette de formations de Bac - 4 à Bac + 3 : 3 PrépaPro, 7 CAP, 5 Bac Pro, 1 Bac Général, 4 Bac Technologiques, 7 BTS par voie scolaire, 6 BTS par alternance, 2 Licences CNAM et 1 Diplôme d'Etat de Conseiller en ESF ;
- Des pôles de compétences bien identifiés : santé/social, tertiaire/gestion, industrie ;
- Des dispositifs originaux tour-

nés notamment vers les élèves en difficulté : LSF, Dys, Ulis.

Il ne manque plus qu'un collège pour assurer une continuité de parcours pour les jeunes de l'enseignement catholique... !

« *Donnons plus de chair à notre volonté d'ouverture à tous* » disait récemment le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, Pascal Balmand : ce souhait d'être présent dans toute la cité au service du bien commun se manifeste au Havre par une volonté partagée des chefs d'établissements (écoles, collèges, lycées) de travailler ensemble ; c'est l'une des facettes de cette grande richesse que nous mettons en œuvre par cette fusion.

[AM,
Chef d'établissement
coordinateur
des lycées Jeanne d'Arc et Coty
&
SP,
Chef d'établissement,
Directeur du site Coty]

L'apport des colonies françaises au cours des diverses guerres de notre Histoire

Intervention passionnée de Kamel Mouellef
dans le cadre d'un reportage d'Antoine Ly de Canal Plus le 11 novembre 2014



Le mercredi 5 novembre 2014, dans le cadre de leur programme, nos élèves de Terminale CAP Employé de Com-

merce Multi-Spécialité (ECMS) et Seconde Gestion-Administration ont eu la chance et l'honneur de découvrir M. Kamel Mouellef, réalisateur de BD et Directeur commercial, venu leur parler de l'apport des colonies françaises au cours des diverses guerres de notre histoire. Ces jeunes ont découvert que leurs parents et ancêtres se sont battus et, souvent, sont morts pour la France. Historien exigeant, Kamel Mouellef n'a de cesse de faire apparaître le nom de ces disparus. Il intervient régulièrement -de façon parfois abrupte- auprès des politiques pour officialiser ces sacrifices. Il a montré à nos élèves des

cartes, des photos, des objets émouvants illustrant les faits d'armes de ces inconnus sans reconnaissance officielle. Il a réalisé un magnifique drapeau constitué de rappels de toutes les colonies françaises. Les photos jointes montrent bien la majesté de ce symbole et la réserve de nos adolescents.

Voyageur infatigable, Kamel explique spontanément : « *j'ai écrit cette BD pour que les jeunes ne sifflent plus le drapeau français* » et il précise volontiers son rêve : « *la France a créé une mémoire sélective ; nous allons faire une mémoire collective* ».



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Homme chaleureux mais direct, Kamel veut apprendre aux jeunes issus de l'immigration que ce drapeau est aussi le leur. Il a à cœur de leur faire comprendre, à ces jeunes, nés en France et souffrant d'une image négative, qu'ils doivent revendiquer leur double culture mais aussi faire des choix de vie et les assumer sereinement. Il leur parle de son histoire : arrivé en France à l'âge de 4 ans, il a connu le racisme et le mépris. Adulte, il a entrepris une recherche personnelle sur ses origines, a envisagé de s'installer en Algérie puis, en connaissance de cause, a décidé de rester dans son pays d'accueil. Depuis 2008, il gère l'édition d'une jolie bande dessinée, Turcos, qui raconte l'histoire des Nord-Africains dans les guerres de l'armée française au XIX^e, à l'époque de l'Empire de Napoléon III, et au XX^e siècle. Il travaille actuellement sur une BD consacrée aux résistants venus des colonies qui se sont battus pour la France

pendant la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui président de l'association « Déni de mémoire », Kamel sillonne les cimetières pour retrouver des stèles de soldats indigènes morts pour la France, mais il attache tout autant d'importance à son message auprès des jeunes.

Un débat s'est instauré sur le ressenti de nos élèves, un peu intimidés, grâce au réalisateur Antoine Ly qui a su les questionner respectueusement sans les influencer, pour les amener à exprimer leurs projets. W., une jeune fille d'origine algérienne, s'est exprimée très franchement : elle envisage de retourner ultérieurement en Algérie car elle ne se sent pas bien en France. Monsieur Ly a également sollicité l'opinion de la Directrice de l'établissement qui a déploré une recrudescence des propos nationalistes, voire extrémistes, chez beaucoup de garçons qui se montrent malheureusement misogynes en

parallèle à d'autres attitudes souvent racistes.

Ce reportage émouvant est passé sur Canal Plus lors du Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Antoine Ly a précisé à l'animateur que Delphine Baya, professeure de lettres à l'origine du projet, lui avait fait savoir que la maman de W. avait poursuivi la réflexion avec sa fille ; à la suite de l'intervention de Kamel Mouellef, celle-ci avait changé d'opinion.

*

En ma qualité de chef d'établissement d'un lycée dit difficile, j'encourage tous mes collègues à inviter Kamel : il saura intéresser nos jeunes, contribuer au développement de leur esprit d'analyse et à l'acquisition de valeurs civiques et sociales.

[DFN,
Chef d'établissement
du Lycée Japy à Lyon, 69]





Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

INTERNATIONAL

Un séjour d'études pour les chefs de travaux

Du 19 au 30 octobre 2014, le CTPN a organisé un voyage d'étude au Québec en partenariat avec 4 CEGEP.

Pour les 20 chefs de travaux présents, les objectifs étaient l'approfondissement du système éducatif québécois, la découverte d'une pédagogie centrée sur les apprenants et l'observation de travaux innovants menés au sein des CEGEP.

Notre but était de mieux nous connaître afin de travailler à la mise en œuvre de partenariats à l'attention des étudiants et des professeurs.

Nous pouvons dire, dès maintenant, que ce séjour fut très riche de rencontres. L'accueil qui nous a été réservé fut exceptionnel et vécu intensément par chacun des participants. De St Jean de Richelieu, près de Montréal, à Gaspé en passant par St Félicien et la

Pocatière, nous avons rencontré des Québécois très cordiaux, avenants, sympathiques, professionnels et prêts à partager avec nous leurs expériences et leur quotidien. Ils nous ont fait mieux approcher la caractéristique fondamentale du système éducatif québécois, plaçant le jeune au centre du dispositif d'éducation, structurant leur organisation autour de lui tout en fixant les limites et les responsabilités de chacun des partenaires.

Sans vouloir être exhaustif, nous avons pu apprécier l'organisation de séquences de télé-enseignement, la présentation de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les atouts de la formule alternance études, la mise en œuvre d'un plan de réussite éducative autour d'une communauté de pratiques, la prévention du décrochage scolaire et ses services adaptés,...

Nous avons également été invités à la réception organisée pour la signature d'une convention entre RENASUP et les CEGEP en présence de la « Sous Ministre » de l'Éducation. Cela a été l'occasion de partager avec Didier Cahour, de RENASUP, les ambitions portées par chacune de nos organisations. Nous ne manquerons pas de croiser nos regards et d'imaginer de futurs projets, notamment de favoriser l'accueil ou l'envoi d'étudiants.

Les 10 jours ont été denses, agrémentés de visites permettant de mieux découvrir l'identité québécoise et son humour légendaire. Déjà, certains se sont promis de revenir très vite !

[Le Bureau du CTPN]





QUESTION DU MOIS

Organisation des élections des délégués du personnel

Question : Je dois organiser dans mon établissement les élections pour désigner les délégués du personnel. Je dois donc négocier un accord pré-électoral. Quels syndicats dois-je convoquer et par quels moyens ?

Réponse : Effectivement, il est obligatoire de convoquer les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Désormais, peuvent participer à la négociation du protocole préélectoral et présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles l'ensemble des organisations syndicales mentionnées aux articles L. 2314-3 et L. 2324-4 du Code du Travail :

- **Article L2314-3**

Modifié par [l'ordonnance n°2014-699 du 26 juin 2014 - art. 8](#)

« Sont informées, par tout moyen, de l'organisation des élections et invitées à négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir les listes de leurs candidats aux fonctions de délégués du personnel les organisations syndicales qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise ou l'établissement concernés.

Les organisations syndicales reconnues représentatives dans l'entreprise ou l'établissement, celles ayant

constitué une section syndicale dans l'entreprise ou l'établissement, ainsi que les syndicats affiliés à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel y sont également invités par courrier.

Dans le cas d'un renouvellement de l'institution, cette invitation est effectuée deux mois avant l'expiration du mandat des délégués en exercice. Le premier tour des élections a lieu dans la quinzaine précédant l'expiration de ce mandat.

L'invitation à négocier mentionnée au présent article doit parvenir au plus tard quinze jours avant la date de la première réunion de négociation. »

- **Article L2324-4**

Modifié par la [loi n° 2008-789 du 20 août 2008 - art. 3](#)

« Sont informées, par voie d'affichage, de l'organisation des élections et invitées à négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir les listes de leurs candidats aux fonctions de représentants du personnel au comité d'entreprise les organisations syndicales qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise ou l'établissement concernés.

Les organisations syndicales reconnues représentatives dans l'entreprise ou l'établissement, celles ayant constitué une section syndicale dans l'entreprise ou l'établissement, ainsi que les syndicats affiliés à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel y sont également invités par courrier.

Dans le cas d'un renouvellement du comité, cette invitation est faite un mois avant l'expiration du mandat des membres en exercice. Le premier tour des élections a lieu dans la quinzaine précédant l'expiration de ce mandat. »

*

Les organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective de travail des personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des établissements d'enseignement privés (n° 2408) ont fait l'objet de la publication d'un [arrêté le 24 juin 2013](#), publié au journal officiel du 9 juillet 2013.

Cet arrêté donne la liste des 6 organisations syndicales reconnues représentatives qu'il convient de convoquer pour notre branche professionnelle.

Le poids de chacune des organisations syndicales reconnues représentatives est fixé par cet arrêté. Ce sont ces poids respectifs qui doivent être pris en compte pour étudier les conditions de validité des accords.

*



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Merci d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue à :

lemichelet@unetp.org

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous faire parvenir
vos remarques et suggestions à :

lemichelet@unetp.org

